

Deux Assistants(es) d'études

L'AUPA est une association Loi 1901. Elle a majoritairement pour membres des collectivités locales et territoriales. Historiquement ancrée sur le Pays d'Aix en Provence - aujourd'hui intégré à la Métropole Aix Marseille Provence - l'AUPA compte parmi ses partenaires l'Etat et une vingtaine de communes, mais aussi le Pays d'Arles, les Communautés d'agglomération de Manosque et de Gap. Elle poursuit également un partenariat engagé depuis 3 ans entre la Région et les trois agences d'urbanisme de Provence Alpes Côte d'Azur.

Outil d'aide à la décision œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'AUPA est en charge de missions d'observation, d'études et réflexions préalables concernant l'aménagement et la planification, le développement et l'urbanisme durables.

Une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes est en charge de la mise en œuvre du programme de travail partenarial, dont le volet métropolitain est décliné par les 2 agences d'urbanisme de Marseille et d'Aix en Provence, selon une « Feuille de route » validée par la Métropole.

Les missions de l'Agence, relatives notamment à la planification et à l'urbanisme réglementaire, se sont considérablement renforcées avec la création de la Métropole Aix Marseille Provence au 1^{er} janvier 2016 et le démarrage des grands schémas et documents de planification métropolitains, ainsi que des transferts de compétences progressifs et complexes.

L'AUPA intervient avec l'AGAM :

- à différents niveaux de l'élaboration de ces schémas et documents (du diagnostic à la réalisation complète, études spécifiques, animation, graphisme, SIG, etc.).
- dans différents domaines : Habitat, Transport, Environnement, Projet Urbain, Prospective

Par ailleurs, avec le transfert de la compétence PLU à la Métropole au 1^{er} janvier 2018, l'AUPA est en charge de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, venant ainsi assister le Pôle Aménagement et Urbanisme du Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

Au sein de l'équipe, l'assistant (e) d'études, qui interviendra comme contributeur au sein d'équipes pluridisciplinaires, sera amené(e) à participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays d'Aix, mais également en tant que de besoin en appui aux démarches de planification métropolitaines. Il (Elle) apportera, suivant son profil, son expertise pour l'animation de projets de territoires, la réalisation de diagnostics territoriaux et d'études d'aménagement et l'appui à la conduite de démarches opérationnelles.

→ Etudes en vue de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix

- Elaboration du diagnostic territorial qui sera alimenté par des études complémentaires

notamment sur les thèmes agriculture, environnement et risques et qui sera actualisé tout au long de la procédure,

- Accompagnement sur l'écriture du PADD dont une première version est attendue fin 2018,
- Accompagnement dans la communication technique et l'animation,
- Elaboration d'une partie des OAP.

→ **Appui aux démarches métropolitaines SCoT, PLH, PDU, ...**

PROFIL RECHERCHE

Les compétences et qualités recherchées :

- Un cursus de 3ème cycle en urbanisme, à l'issue d'études de géographie, d'urbanisme, d'IEP, d'architecte ou d'ingénieur (une qualification OPQU serait un plus...);
- Une pratique professionnelle de 2 à 3 ans minimum dans le domaine de la planification en agence d'urbanisme ou bureau d'études,
- Bonne maîtrise des outils d'observation territoriale (QGIS), d'expression graphique (Illustrator) et de bureautique (Suite Office);
- Rigueur intellectuelle et méthodologique. Qualités rédactionnelles et d'expression orale.
- Capacités de synthèse et de travail à des échelles variées.
- Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire et qualités relationnelles indispensables.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat à temps plein et à durée déterminée.
- Rémunération à déterminer selon formation, nature et durée de l'expérience.
- Echéance : poste à pourvoir immédiatement

Lettre de motivation manuscrite et curriculum vitae détaillé à adresser avant le 6 juillet 2018 à :

M. Serge LERDA, Directeur

Agence d'urbanisme Pays d'Aix – Durance

Le Mansard Bât. C

Square Martin Luther King

Avenue du 8 mai

13090 AIX EN PROVENCE

ou par courriel à s.lerda@aupa.fr